

1967, le commissaire et environ 50 membres de son personnel se sont installés à Yellowknife et ont pris en charge le service d'aménagement du gibier, les affaires municipales, l'émission de tous les permis, la perception des impôts et la régie des alcools (déjà pourvue d'employés territoriaux travaillant sous contrat). La responsabilité du fonctionnement d'autres services gouvernementaux est passée de l'administration fédérale à celle des territoires en avril 1969 dans le district de Mackenzie et en avril 1970 dans l'Est de l'Arctique. Le gouvernement territorial fonctionne par l'entremise de cinq départements de programmes et six départements de services, dont chacun relève d'un haut fonctionnaire responsable envers un membre de l'exécutif. Le personnel sur le terrain est réparti dans quatre régions relevant de directeurs régionaux à Fort Smith, Inuvik, Frobisher Bay et Rankin Inlet.

**Permanence de la responsabilité fédérale.** En vertu de la Loi sur l'organisation du gouvernement, le ministre des Affaires indiennes et du Nord est chargé de la mise en valeur du Nord et de la coordination générale de l'activité fédérale dans cette région. D'autres organismes de l'État, notamment les Services de santé du Nord du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et la Gendarmerie royale du Canada, assurent les services d'hygiène et de police, dont les frais sont partagés avec le gouvernement territorial. Le ministère des Transports exploite les aéroports de ligne dans le Nord; la Société Radio-Canada fournit un service direct de radio et de télévision par l'intermédiaire d'Anik, diffuse des émissions spéciales sur ondes courtes et exploite des stations locales dans les Territoires. Les Territoires ont accès aux programmes fédéraux d'assistance à frais partagés dans la mesure où ceux-ci répondent à leurs besoins aux mêmes conditions que les provinces.

Le gouvernement territorial bénéficie d'une aide financière substantielle en vertu d'accords fédéraux-territoriaux. Ces accords définissent les responsabilités financières de chaque gouvernement relativement à la prestation de services dans les territoires.

*Commissaire, Conseil et effectif du Conseil des Territoires du Nord-Ouest en novembre 1977*

Commissaire, S. N. Hodgson	William Lafferty, Arnold McCallum, Bryan
Sous-commissaire, J.H. Parker	Pearson, John Steen, Dave Nickerson, Peter
Commissaire adjoint, Gary Mullins	Fraser, Richard Whitford
Membres du Conseil: Bill Lyall, Ipeelee	Greffier du Conseil, W.H. Remnant
Kilabuk, Mark Evaluarjuk, Don M. Stewart,	Conseiller juridique, Md. P. Flieger.
Ludy Pudluk, Tom Butters, Peter Ernerk,	

## Commissions royales ou Commissions d'enquête

3.4

### Commissions fédérales

3.4.1

Les Commissions royales, qu'on appelle maintenant Commissions d'enquête, instituées jusqu'au 30 avril 1975 aux termes de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, figurent dans les éditions antérieures de l'*Annuaire du Canada* à partir de 1940. La liste qui suit indique les commissions fédérales créées entre cette date et le 3 octobre 1977, et donne le nom du commissaire en chef ou président.

Commission des réclamations financières, l'hon. Thane A. Campbell  
 Conseil consultatif des districts bilingues, Paul Fox  
 Enquête sur les besoins du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta en matière de transports ferroviaires, Emmett Hall  
 Enquête sur les coûts et recettes du commerce des grains (transport ferroviaire), Carl M. Snavely  
 Commission d'enquête concernant les systèmes de contrôle financier d'Air Canada, l'hon. juge W. Z. Estey  
 Enquête sur l'écrasement d'un avion Lockheed à proximité de Rea Point (T.N.-O.), le juge W. A. Stevenson  
 Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne au Québec, l'hon. juge W.R. Sinclair, l'hon. juge Julien Chouinard et l'hon. juge D.V. Heald  
 Enquêteur correctionnel, problèmes des détenus de pénitencier, Mlle Inger Hansen  
 Commission royale d'enquête sur la gestion financière et l'imputabilité, Allen T. Lambert